

Quartier Lemaître, Melun (77) Casernement

INTENTIONS ARCHITECTURALES

Le site de la caserne est remarquable : 15.65 hectares.

Notre première intention est d'apporter une **image résidentielle** à cette zone d'habitation par un **aménagement et une mise en valeur des espaces extérieurs** (VRD, emprise vélos, stationnement, clôture, pied d'immeuble, revégétalisation, création d'abris moto, externalisation des OM par du tri enterré).

Afin de respecter et de **moderniser les façades** nous projetons de mettre en place une **isolation thermique par l'extérieur**. Nos intentions sont de réinterpréter le capelinage tout en s'appuyant sur les verticales, de remplacer les menuiseries (et leurs occultations) ainsi que les garde-corps, d'apporter une nouvelle texture, de marquer un soubassement et de revaloriser l'entrée du bâtiment avec une nouvelle signalétique et l'amélioration de l'accessibilité. Toujours dans cette intention de redécouper le quartier, on distingue 3 types de bâtiments. La première entité représente les bâtiments remarquables (tours, entrée de site, placette...), le second groupe représente les bâtiments marquant un front de rue et le troisième représente les bâtiments plus isolés et moins perceptibles sur site.

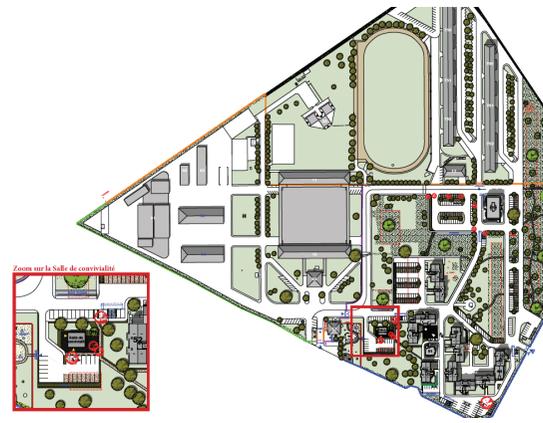
L'entrée dans les bâtiments 51 et 56 connaît une accessibilité complexe : aucune rampe d'accès au 51 et une rampe trop abrupte pour le 56. L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite est difficile voire impossible. Nous projetons de créer une rampe répondant aux normes d'accessibilité PMR.

Dans le cadre du projet, il est prévu la **construction d'une salle de convivialité** dans la zone habitation. Suivant le programme du maître d'ouvrage, nous projetons la création du bâtiment à proximité du bâtiment 008 (prévu en déconstruction dans un second temps). Cette position permet d'utiliser la voirie existante et de créer du stationnement à la fois PMR et un emplacement de livraison.

Dans le cadre de la **résidentialisation** du site, nous projetons une réfection de l'ensemble des clôtures existantes. Aujourd'hui une haie assez dense d'une hauteur allant jusqu'à 3m se dessine sur le pourtour de la parcelle et crée une barrière végétale vis à vis des extérieurs. On retrouve également au Sud de la parcelle au niveau de l'entrée principale depuis l'avenue de Corbeil une clôture à barreaudage verticale d'une hauteur de 2,40m. Nous limiterons la hauteur des nouvelles clôtures à 2,20m (contrainte sécuritaire).



Existant :



Opération / Lieu	Nature	Maître d'Ouvrage	Mission	Rôle	Avancement	m2 en SHON	Montant (HT)	Observations / Performances environnementales
 Réhabilitation de 159 logements collectifs Melun (77)	Réhabilitation Démolition/ Construction Residentialisation	 Préfecture de Police	Base	Mandataire	Chantier	-	15.5 M €	BBC Effnergie / Certificat Cerqual